



Marvellous, 5 ans, venu du Nigeria avec sa mère et son frère Mickaël, 3 ans, sont hébergés dans la permanence du député Charles Fournier.

pour Kadiatou. Elle monte dans sa chambre, elle s'arrête, se retourne et lâche à voix basse un «merci» du bout du rouleau.

#### GAGNANTS ET PERDANTS

Marvellous s'est calmé. Il joue avec son petit frère et Loretta. Elle remplace leur mère qui dort à l'étage. Zach, lui, regarde avec son père le match de foot de l'Albanie. Il cite le nom de tous les joueurs. Une nouvelle professeure arrive pour remplacer la bénévole de la journée. Elle va passer la nuit dans le bureau du député. «Le matelas est confortable, sourit-elle, mais il y a beaucoup de lumières à cause du lampadaire qui est en face de la permanence.» Tout est orchestré. Une famille éphémère. Ils ne le savent pas encore mais Marvellous et Mickaël passent leur dernier moment avec Loretta. Ils seront logés le lendemain, avec leur mère, dans un hôtel près de Tours, pour une semaine. Des gagnants et des perdants même dans la misère. La famille albanaise n'a pas eu cette chance. Ils n'ont pas réussi à avoir un toit lors de la rotation des hébergements d'urgence. Les bénévoles vont s'organiser pour les loger durant quelques nuits afin de trouver un endroit plus confortable. La permanence parlementaire a ses limites. Les parents de Zach ne demandent pas grand-chose : un toit et un bureau pour que leur rejeton fasse ses devoirs après l'école. ▶

## «L'Etat ne doit pas s'appuyer sur cette solidarité et considérer le problème réglé»

**Julie Lignon, de l'Unicef, revient sur la hausse du nombre de mineurs sans place en hébergement d'urgence, qui s'élèverait à près de 3 000 aujourd'hui.**

Chargée de plaider à l'Unicef France, Julie Lignon revient sur les chiffres alarmants du nombre d'enfants à la rue qui sont, tous les soirs, plusieurs milliers à appeler, avec leurs parents, le 115, sans pourtant être pris en charge. Une hausse qui s'explique par le manque de places en hébergement d'urgence et par le fait que certains hôteliers abandonnent leurs activités d'hébergement et retrouvent leur vocation touristique dans la perspective des JO.

**Le cinquième baromètre de la Fédération des acteurs de la solidarité et de l'Unicef France, publié fin août, montrait que près de 2 000 enfants dormaient dans la rue en France. Trois mois plus tard, comment la situation a-t-elle évolué ?**

Ces chiffres ont été actualisés dans la nuit du 2 octobre et ils montrent une augmentation de 43% du phénomène depuis août, puisque, cette nuit-là, 2 822 enfants se sont retrouvés

sans solution d'hébergement après avoir pourtant appelé le 115. On est peu ou prou au même niveau aujourd'hui. Et encore, la situation est sous-estimée, puisque ces chiffres ne comptent pas les mineurs non accompagnés, ainsi que les familles qui n'appellent plus le 115 parce qu'elles ne connaissent pas le dispositif ou sont découragées. La tendance n'est pas bonne : 920 demandes d'enfants non pourvues en 2020, 1 658 en 2022, et près de 3 000 aujourd'hui.

**Face à cette urgence, les réponses des pouvoirs publics sont-elles suffisantes ?** On a obtenu du gouvernement le maintien des 203 000 places d'hébergement d'urgence dans le projet de loi de finances 2024, une mesure nécessaire, saluée, mais insuffisante au regard des besoins. Par le biais d'une tribune transpartisanne puis d'un amendement, nous soutenons la création de 10 000 places supplémentaires, mais le gouvernement n'était pas de cet avis. Les efforts effectués ne permettent pas de tenir l'objectif de zéro enfant à la rue, d'autant plus dans un contexte d'augmentation des chiffres de la pauvreté et d'inflation. Aujourd'hui, toute la chaîne est bloquée : d'abord par le manque de places d'hébergement d'urgence, ensuite parce que des personnes qui devraient n'y rester que de manière temporaire n'ont pas accès au logement social ou très

social. Le contexte des Jeux olympiques n'arrange pas la situation puisqu'un certain nombre d'hôteliers qui avaient fourni des places d'hébergement, pendant la crise du Covid-19, retournent aujourd'hui à leur activité touristique. L'autre question, c'est celle de la gestion au thermomètre, qui consiste à ouvrir davantage de places en hiver qu'en été, détricotant ainsi les liens créés par les travailleurs sociaux lors de la période hivernale.

**Face à cette faillite des pouvoirs publics, on a l'impression de voir se multiplier les initiatives citoyennes d'aide à ces personnes sans domicile, sur tout le territoire. Est-ce aussi votre constat ?**

En effet, ce réseau de citoyens qui est né voilà deux ans du côté de Lyon et Villeurbanne a énormément grandi. Mais cette mobilisation a ses limites : dormir dans un gymnase ou une salle de classe, c'est loin d'être optimal pour des enfants. Il ne faut pas que l'Etat s'appuie sur cette solidarité pour considérer que le problème est réglé, puisque les enfants ne dorment plus à la rue. Il y a un an, nous avons publié avec le Samu social de Paris un rapport intitulé «Grandir sans chez-soi», qui montrait les conséquences délétères sur la santé mentale des jeunes de cette précarité liée au logement.

SYLVAIN MOUILLARD